

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intégration : entre exigences accrues, réalités du terrain et contraintes budgétaires

6 mai 2026 – **Durcissement des exigences, examen des convictions, et Röstigraben de l'intégration** ont été évoqués lors d'un point presse organisé par asile.ch et le [nccr – on the move](https://nccr-onthemove.ch) mardi 5 mai. La **réduction des forfaits d'intégration** prévue dans le cadre du programme d'allègement budgétaire, et ses **répercussions sur les cantons**, ont également été discutées avec Stefan Manser-Egli (Universités de Fribourg Amsterdam, Aktion Vierviertel et Opération Libero), Carine Tacchella (CSP Neuchâtel), Karine Lambert et Leïla Weber (SMIG).

Durcissement, convictions et Röstigraben

La progressive codification de la notion d'intégration s'est accompagnée d'un durcissement des exigences. L'acceptation de l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » a conduit à l'inscription de la notion d'intégration dans la Constitution. Le critère du « respect des valeurs de la Constitution », examiné notamment dans le cadre de la naturalisation, repose sur l'imaginaire d'une communauté de valeurs partagées par l'ensemble des titulaires du passeport suisse, dont l'égalité des genres ferait par exemple partie. **Afin d'évaluer ce critère, l'Etat n'examine pas le comportement, mais cherche « à accéder à des convictions internes (...) ce qui est problématique dans un Etat de droit libéral »** selon Stefan Manser-Egli. Ses recherches mettent également en évidence un « biais migratoire » : les attentes normatives envers les personnes étrangères (par exemple : avoir des contacts réguliers avec ses voisins) seraient plus élevées qu'envers la population générale. Fait surprenant : ce biais est significatif en Suisse alémanique et non en Suisse romande.

Zoom sur l'intégration socio-professionnelle dans le canton de Neuchâtel

Dans le canton de Neuchâtel, le suivi des personnes issues de l'asile est partagé entre trois institutions : Caritas, CSP, et SMIG ([OIFA](https://oifa.ch)). Le rôle des conseiller·ères en insertion socio-professionnelle est de clarifier les compétences, ressources et objectifs de la personne, et de construire un projet d'insertion réaliste et réalisable. Ce que Leïla Weber apprécie : un travail de manière institutionnelle, mais avec une grande liberté dans la mise en place de projets pour les bénéficiaires. La formation et les stages permettent de découvrir les réalités professionnelles, de se constituer un réseau, d'acquérir ou de valider des compétences. Absence de solutions de garde et difficultés de reconnaissance des diplômes ou d'expériences professionnelles figurent parmi les obstacles. Pour Carine Tacchella, « *La motivation -à apprendre, se former, chercher un emploi- n'est jamais un obstacle* ».

Diminution de la durée des forfaits d'intégration : un report de charges sur les cantons

Les forfaits d'intégration de la Confédération financent actuellement des mesures cantonales d'intégration pendant 5 (permis B réfugié) ou 7 ans (permis F et F réfugié). Le [programme d'allègement budgétaire 2027](https://asile.ch/2026/04/27/point-presse-05-05%ef%bd%9cencourager-et-exiger-lintegration-une-notion-ambivalente/) prévoit une harmonisation à 5 ans, et donc une diminution de la durée -et donc de moyens- pour les étrangers et réfugiés admis provisoirement. Après ce délai, les personnes passent à la charge des cantons. Pour Karine Lambert, « *Le temps d'apprentissage de la langue, lui, ne va pas changer* ». Reste à savoir **quelles décisions prendront les cantons : maintiendront-ils l'ensemble des mesures pour les personnes sorties des forfaits, ou réduiront-ils l'accompagnement au risque de fragiliser leur insertion ?** Affaire à suivre.

Contacts presse

Les expert·es :

- **Carine Tacchella** : carine.tacchella@ne.ch 032 886 91 40 (disponible ma,je,ven)
- **Pour le SMIG : Pilar Gimeno** : pilar.gimeno@ne.ch 032 889 85 15
- **Stefan Manser-Egli** : stefan.manser-egli@unifr.ch

Pour toutes questions sur les points presse : pour asile.ch **Elodie Feijoo**, media@asile.ch, 076 616 27 37 & pour le [nccr-on the move](https://nccr-onthemove.ch) **Inka Sayed**, inka.sayed@nccr-onthemove.ch, 032 718 39 39

L'enregistrement vidéo du point presse est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=Ea-UZAFaXuk>

Les slides ainsi qu'une liste de ressources complémentaires sont disponibles ici : <https://asile.ch/2026/04/27/point-presse-05-05%ef%bd%9cencourager-et-exiger-lintegration-une-notion-ambivalente/>